

témoigné aucune disposition de secourir les industries souffrantes de la Nouvelle-Ecosse. Parlez des Ménonites ! Comment ! nous ne pouvons garder notre propre population sans dépenser de l'argent pour amener des étrangers sur nos rives. Nos pêcheurs, nos constructeurs de navires et nos fabricants, reçoivent un peu de protection, et pourquoi pas protéger nos houillères ? Il croit que le traité de réciprocité et la politique du chemin du Pacifique tendent tous deux à nous jeter dans les bras de notre destinée future, comme on l'appelle. Si c'est là la politique du gouvernement, on devrait nous le dire. Tel que nous sommes aujourd'hui, on ne sait à quoi s'en tenir. Il croit qu'un grand nombre de manufactures étaient arrêtées, attendant quelle tournera le traité de réciprocité aillait prendre. Il existe une incertitude qui empêche les hommes de placer leurs capitaux dans les entreprises industrielles. Il prie les auteurs de la Confédération de protéger nos houillères de la Nouvelle-Ecosse. Les importations de charbon étranger l'année dernière dans la Puissance, s'élève à 804,000 tonneaux, et coûtent \$3,805,000. Un droit sur ce charbon, tel que les Américains imposent sur le nôtre s'élèverait à \$603,625. C'est une belle somme à ajouter à nos revenus. Comment le gouvernement pouvait-il supposer qu'il pouvait faire un traité avec les Etats-Unis quand il leur ouvrirait notre marché, et qu'ils nous fermaient les leurs. Ils étaient trop habiles pour faire une telle chose, et nous devrions prendre une leçon d'eux au lieu d'essayer à leur en montrer sur le libre-échange. Il y a cette désagréable loi des Timbres qui ne donne qu'un revenu de \$200,000 par année. Si le gouvernement abolissait cette loi et imposait un droit de six cents par tonneau sur le charbon il nous libérera d'une taxe ennuyeuse, en même temps qu'il augmentera notre revenu. Pendant que nos industries houillères n'étaient pas protégées, nos mineurs laissaient le pays, et il se a difficile de les remplacer. Le gouvernement a une forte majorité pour le supporter, et pouvait adopter une politique qui encouragerait nos industries, et rendrait notre pays indépendant.

La motion est adoptée.

TRAITÉ DE COMMERCE AVEC LE ROYAUME HAWAÏEN.

M. DECO MOS propose que dans le but d'étendre le commerce de la Puissance sur le Pacifique, il est désirable que le gouvernement prenne en considération la question de savoir s'il ne serait pas à propos d'obtenir un traité de commerce entre le Canada et le royaume Hawaïen semblable à celui récemment conclu entre ce royaume et les Etats-Unis. Il dit que l'attention des hon. messieurs a pu être attirée sur ce sujet par le fait que le gouvernement des Etats-Unis a récemment négocié un traité avec le royaume Hawaïen. Ce traité est pour le libre-échange des produits des îles Sandwich et des manufactures des Etats-Unis. Ce traité doit continuer plusieurs années, à moins d'être terminé par avis d'un des deux gouvernements. Le traité sera défavorable à la Colombie-Anglaise en détournant le commerce qui se fait par cette province, et le faisant passer sur le territoire de Washington. La valeur du commerce maritime entre la Colombie-Anglaise et les îles Sandwich s'est élevé l'année dernière à \$60,000, donnant un revenu au pays de \$25,000. Ceci peut paraître insignifiant, mais ce commerce augmente rapidement. Maintenant, il ne voit pas pourquoi les articles fabriqués du Canada-Est ne seraient pas transportés par la voie du Cap Horn ou San Francisco aux îles Sandwich, ce qui établirait un commerce profitable. Il attirera l'attention du gouvernement sur le dernier télégramme de Washington qui se lit comme suit :

“ Washington, mars 18.—Aujourd'hui le Sénat a voté sur les amendements proposés par le comité des Affaires Etrangères, ajoutant le cuir ouvré à la liste des articles de produits ou fabriqués américains, à être admis aux îles Hawaïennes libres de droits ; aus-i, établissant par le traité que le gouvernement Hawaïen ne pourra céder ou louer aucun port, baie ou station navale à aucun gouvernement étranger, excepté les Etats-Unis, ou accorder aucun priviléges spéciaux à aucune nation étrangère qui ne sont pas maintenant accordés. *Les amendements furent adoptés.*”

L'objet du gouvernement des Etats-Unis est simplement d'obtenir possession des îles Sandwich. A un point de vue national il serait très-préjudiciable aux intérêts de la Grande-Bretagne si ce qui était appelé la mi-station entre